

# Solidaires



## ET INTERNATIONALISTES!

# #114

décembre 2021

## Sommaire

- p. 2 **Réflexions sur l’Islam politique**
- p. 5 **Le mouvement de 2019 à Hong Kong, et son écrasement**
- p. 8 **Tunisie. De la désespérance au saut dans l’inconnu**
- p. 11 **L’Algérie mon beau pays...**
- p. 12 **Droits et libertés pour le peuple palestinien**
- p. 13 **« L’heure de la liberté c’est maintenant ».**  
**Campagne pour la libération d’Öcalan**
- p. 14 **Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites**
- p. 15 **Retour sur le congrès : motions adoptées**  
**par le 8<sup>e</sup> congrès de l’Union syndicale Solidaires**

# Réflexions

## sur l'islam politique

Pourquoi un texte sur l'islam politique ? Face aux amalgames du gouvernement et des forces réactionnaires qui invoquent les « Frères Musulmans », « Daech », « al Qaeda » comme autant d'épouvantails pour clore tout débat possible, il nous semble important que nos militant-es puissent bénéficier d'un éclairage, même extrêmement synthétique, sur ce qu'est l'islam politique.

De plus, l'histoire coloniale de la France reste comme une vision potentiellement déformée : il y a eu le développement d'un discours islamophobe fin 19<sup>e</sup>/début 20<sup>e</sup> pour justifier la colonisation, discours qui s'est poursuivi lors de la guerre d'Algérie où l'Islam était présenté comme un problème politique, sécuritaire et social (récupération par les pouvoirs en place du féminisme pour présenter les révolutionnaires algériens comme oppresseurs des femmes, avec la question du voile par exemple). Cette vision se diffuse dans notre système politique jusqu'à aujourd'hui, et a une parenté claire avec des discours d'extrême-droite (Zemmour, Soral, Rioufol...)

Le sujet est complexe. Ce document n'a d'autre ambition que de proposer des pistes de réflexion. Il est le travail de militant-es de la Commission Internationale et ne peut donc ni être exhaustif, ni être nuancé autant qu'il le faudrait. Mais il peut être enrichi par les retours de chacun-e des militant-es de Solidaires qui souhaiterait y apporter ses connaissances.

### Origines de l'islam politique

« *Le fondamentalisme religieux est un phénomène international et ne concerne pas que l'Islam : fondamentalisme chrétien évangélique (USA, Brésil), fondamentalisme hindou, fondamentalisme juif en Israël, qui ont tous leurs propres courants de politique de droite. Ces mouvements fondamentalistes religieux, en dépit de leur appel à revenir à un âge d'or antérieur, sont le produit des sociétés modernes et c'est ainsi qu'ils doivent être analysés.* » Citation de Joseph Daher.

Une explication possible de l'apparition des fondamentalismes religieux dans l'espace post-colonial est avancée par le chercheur en sciences politiques ougandais Mahmood Mamdani : « *je soutiens que les puissances coloniales furent les premiers fondamentalistes de l'âge moderne. Elles furent les premières à développer et à mettre en œuvre deux propositions : l'une selon laquelle tout groupe colonisé possède une tradition originelle et pure, religieuse ou ethnique ; l'autre selon laquelle chaque groupe colonisé doit être ramené à sa condition originelle, ce retour devant être l'œuvre du droit. Ces deux propositions mises bout à bout constituent le fondement élémen-*

*taire de tous les fondamentalismes religieux ou ethniques du monde post-colonial.* »

De ce fait, il faut impérativement différencier Islam et islam politique : en aucun cas il n'est question ici de la religion, qui est une affaire de théologien-nes. Chercher dans le Coran les prétendues sources de la violence de certain-es musulman-es comme le font les islamophobes ne peut qu'être vain, c'est l'affaire des théologien-nes qui depuis des centaines d'années se penchent sur les textes pour en étudier les conditions de production et en proposer des lectures, traductions, interprétations qui évoluent au fil du temps.

L'étiquette « islam politique » désigne des groupes visant à exercer ou à prendre le pouvoir sur un territoire pour y appliquer un projet politique basée sur la charia, la loi en Islam, en s'appuyant sur une lecture qui leur est propre des textes religieux (Coran et hadiths qui sont des interprétations du Coran par des figures religieuses). Les mouvements se réclamant des lectures les plus littérales/orthodoxes des textes sont dits salafistes, ils revendiquent un retour aux pratiques contemporaines de l'époque du prophète Muhammad. Évidemment, la difficulté se pose de savoir ce qu'est une lecture littérale, comment interpréter un texte vieux de 1400 ans, écrit dans un langage inaccessible à beaucoup etc... d'où l'importance encore une fois de bien dissocier la religion elle-même de la lecture qui en est faite et qui peut être extrêmement variable.

Les partis fondamentalistes islamiques cherchent à rétablir l'unité de la Ummah, une entité religio-politique qui rassemblerait tous les musulmans et transcenderait les clivages qui les divisent aujourd'hui. Si, d'un côté, la Ummah peut être considérée comme un contre-pouvoir face aux puissances impérialistes, d'un autre côté elle efface l'idée de lutte des classes au sein des sociétés, considérée comme une chose négative car elle fragmente la Ummah.

L'islam politique a pu être le vecteur d'un projet d'émancipation vis à vis des puissances coloniales comme contre-pouvoir aux blocs occidentaux et soviétiques, avec l'Islam comme ciment commun. Songeons à la lutte de Mohammed Abdullah Hassan contre les Britanniques en Somalie au début du 20<sup>e</sup> siècle, mais aussi aux tentatives de Ligue arabe ou de l'Organisation de coopération islamique de peser dans le débat des nations, ou aux Talibans contre l'URSS dans les années 80 – largement encensés à l'époque dans les médias occidentaux, mais porteurs d'un projet politique qui s'avérera loin d'être émancipateur pour le peuple afghan.

Attention cependant à se garder d'une vision essentialisante : l'islam politique n'est pas la seule force anti-coloniale au Moyen Orient (exemple kurde, exemple des nationalismes arabes). Il peut aussi servir d'instrument pour étouffer les révoltes (cas du régime turc contre les Kurdes). Les mouvements fondamentalistes sont par essence conservateurs puisqu'ils se réfèrent à une vision mythifiée de l'Islam comme moyen d'expliquer le monde contemporain. Leur accoler les étiquettes de « réformistes » (au sens occidental) ou « anti-impérialiste » ne peut se faire simplement de par leur opposition à un régime dictatorial ou à une puissance coloniale, mais doit tenir compte de leur projet politique.

L'islamisme est aussi né dans une partie de la population arabe déçue des promesses non tenues par le communisme soviétique ou par certains mouvements nationalistes, et auxquelles elle a cru un temps.

Enfin, les puissances impérialistes, notamment les USA, ont joué un rôle clé dans le développement du fondamentalisme islamique sous couvert :

- de lutte contre le communisme (armement et formation de combattants djihadistes en Afghanistan permettant par la suite la naissance d'Al Qaeda, apparition de Daech suite à l'invasion de l'Irak),
- de contrôle des énergies fossiles (soutien à l'Arabie Saoudite, permettant ensuite l'expansion d'un modèle de société religieuse radicale dans la région notamment à travers les manuels scolaires...),
- de même, Israël a laissé se développer des courants se réclamant de l'islam politique (Hamas) pour affaiblir les composantes nationalistes de l'OLP.

Dans un deuxième temps, l'Arabie Saoudite et l'Iran ont instrumentalisé leur fondamentalisme confessionnel dans le cadre de leur rivalité politique, utilisant les clivages confessionnels pour tenter de prendre le pouvoir dans la région (Iraq, Syrie...).

## Différents courants

Les gradualistes comme les Frères Musulmans, le Hezbollah, le Da'wa en Iraq, le Parti Démocrate en Indonésie, l'AKP en Turquie, le Parti de la justice et du développement au Maroc, le Mouvement pour la Paix en Algérie, le régime du Pakistan participent aux institutions existantes, et notamment aux élections. C'est par ce biais qu'Ennahda est parvenu au pouvoir en Tunisie, ainsi que les Frères musulmans en Égypte. Le Hezbollah au Liban participe aux institutions étatiques et aux gouvernements.

Les régimes fondamentalistes : monarchies du Golfe, Iran, régime des Talibans avant la guerre de 2001... Ce sont des régimes autoritaires, ayant souvent pris le pouvoir par la force et ayant développé des systèmes législatifs s'appuyant sur une lecture fondamentaliste des textes religieux. Si contrairement à la monarchie saoudienne, où la critique du pouvoir royal et de la religion sont clairement interdites, l'Iran affiche un semblant de pluralisme politique, celui-ci reste de façade. Dans l'organigramme des pouvoirs, c'est bien le Guide suprême qui possède un droit de veto sur toutes les décisions, et toute

contestation du cadre fixé par le régime est sévèrement réprimée.

Les djihadistes comme Al Qaïda et l'organisation dite de l'État Islamique (Daech) considèrent ces institutions comme non islamiques et se tournent plutôt vers la lutte armée pour saisir le pouvoir, avec des stratégies diverses : jihad mondial ou régional, recours au terrorisme. Ils sont tantôt alliés, tantôt en opposition voire en compétition. Al Qaïda et l'État Islamique ont un fonctionnement qu'on pourrait comparer à un système de franchise, avec différents groupes leur déclarant allégeance :

- Al Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA), par exemple, est le groupe ayant revendiqué l'attentat contre Charlie Hebdo.
- Boko Haram au Nigéria, devient État Islamique en Afrique de l'Ouest en 2015.
- Daech a pu installer une forme de proto-État islamique en Syrie avant d'être défait en 2018.

*Des points communs :*

- La base sociale historique du fondamentalisme islamique, dès l'aube du vingtième siècle, est la petite-bourgeoisie.
- Au fil du temps, les dirigeants petits-bourgeois des mouvements fondamentalistes ont de plus en plus approfondi leurs liens avec la bourgeoisie, même s'ils tentent de préserver leur base de soutien dans diverses classes sociales.
- Leurs sources de financement de plus en plus bourgeoises expliquent le soutien des fondamentalistes au système capitaliste. Ils reçoivent des donations importantes non seulement de différents États, mais aussi des dons religieux privés (la zakat), des réseaux privés constitués de secteurs bourgeois et des petites entreprises.
- Les tensions entre le leadership de plus en plus bourgeois des fondamentalistes d'un côté, et sa base sociale dans les sections petites bourgeoises et appauvries de la paysannerie et des classes des salariés de l'autre, ont produit des contradictions dans leur programme et leurs activités politiques qui traversent directement leur théorie et leur pratique :
  - d'une part, ils professent un engagement envers l'égalité et la justice sociale qu'ils abordent principalement au moyen de mesures par en haut, ainsi que des projets de bienfaisance et de charité,
  - d'autre part, ils préconisent les principes économiques néolibéraux et dénoncent les mouvements sociaux d'en bas, en particulier les mouvements syndicaux.
- Soutien aux politiques néolibérales : à travers le monde, les mouvements fondamentalistes religieux et conservateurs ont soutenu des politiques néolibérales tout en préconisant un travail de bienfaisance et de charité accru, conduisant certains chercheurs à parler d'une « alliance fluide entre les néolibéraux et les fondamentalistes religieux », qui pourrait être qualifiée de « néolibéralisme religieux ».

## Quelles pratiques de pouvoir ?

- Gradualistes : En Égypte, renversement rapide par l'armée, néanmoins constat de l'absence de soutien aux mouvements ouvriers, voire leur répression une fois arrivés au pouvoir, et maintien de politiques néolibérales. La pratique des institutions fait évoluer les discours : exemple du changement dans le discours de Ennahda en Tunisie, peu de poids dans le Hirak algérien et changement de discours davantage axé sur le choix du peuple, régime indonésien non basé sur la charia...
- Monarchies du Golfe, Iran et territoires contrôlés par les groupes djihadistes (proto-État de Daech en Syrie, zones tribales du Pakistan) : violations des droits humains fondamentaux, notamment ceux des femmes, des minorités religieuses, des minorités LGBTQI+, peine de mort et sévices corporels inscrits dans la loi, pouvoir autoritaire qui réprime les contestations sociales.

En définitive, la question centrale n'est pas la qualification d'islamique. Une autre vision de l'islam ne serait pas forcément incompatible avec la démocratie (nous ne prenons pas ici la démocratie libérale occidentale comme modèle bien entendu).

La question centrale est la politique économique et sociale que visent ces mouvements ou qu'ils mettent en place. Celle-ci s'accommode fort bien du néo-libéralisme et de la loi invisible du Marché (remplacée par celle de Dieu mais ce laissez-faire n'aboutit-il pas aux mêmes conséquences?). Ces mouvements ont une certaine lecture de l'islam qui favorise le libéralisme économique et l'absence de démocratie.

## La question des alliances

La question de notre alliance éventuelle et ponctuelle avec des courants d'islam politique dans les résistances populaires et les luttes doit être examinée sous ce paradigme.

- Se garder d'une condamnation de principe. Il est tout à fait possible de soutenir la lutte d'un peuple et ses revendications, sans pour autant soutenir les organisations (et/ou les États) qui disent parler à un moment donné en leur nom. Des forces se réclamant de l'islam politique peuvent prendre part à des luttes populaires d'émancipation, notamment face aux régimes autoritaires (Égypte sous Moubarak, Syrie), ou face à la colonisation (Palestine). Cela ne doit pas nous empêcher de soutenir ces luttes, indépendamment des idéologies de celles et ceux qui participent à la lutte. Par exemple, on soutient la résistance palestinienne lors d'attaques d'Israël sur Gaza, même si elle est alors majoritairement menée par les forces armées du Hamas. Cela ne constitue par contre pas un soutien à ses pratiques de pouvoir quand il est la force politique dominante au sein de la société.
- Nous devons fermement condamner Daech, Al Qaïda et autres, qui certes recrutent massivement dans les milieux

populaires en butte à l'impérialisme et/ou à des dictatures, mais dont les pratiques autoritaires envers les peuples ainsi que les projets politiques et économiques sont loin de toute idée d'émancipation.

- Le qualificatif de fascisme pour désigner ces mouvements est sujet à discussion :
  - il s'agit certes d'un terme qui peut résonner au Maghreb, du fait de la colonisation récente, et d'une connaissance de la culture politique française ;
  - mais le terme anti-démocratique et totalitaire semblerait mieux correspondre, du fait de leurs pratiques violentes et totalitaires, et leur idéologie conservatrice ;
  - de plus, ils ne visent pas à construire une nation en termes ethniques et dans des limites territoriales. L'AKP turc, par exemple, correspondrait davantage à cette étiquette comme il l'a montré en faisant arrêter massivement ses opposants politiques dès que son hégémonie était en jeu.
- Se méfier des étiquettes collées par les pouvoirs en place : des luttes d'émancipation peuvent être discréditées sous prétexte d'islamisme, car ces pouvoirs savent que c'est un repoussoir pour les forces internationales. Ce que la Russie a pu faire par le passé en Tchétchénie, ce que la Chine fait avec les Ouïghours. Là encore, il est important d'écouter le discours des peuples, et le projet politique, économique et démocratique de celles et ceux qui mènent la lutte.
- Il convient également de faire extrêmement attention aux organisations soutenant ouvertement ou financées par des régimes ou des groupes autoritaires ou colonialistes comme la Turquie, l'Arabie Saoudite ou Daech pour ne prendre que quelques exemples. Ces soutiens croisés doivent être dénoncés et peuvent remettre en cause la participation de Solidaires à des coalitions, au cas par cas.

On peut distinguer, de manière générale :

- Les alliances, qui nécessitent un accord politique sur des valeurs essentielles dans des cadres collectifs clairs, en toute indépendance politique, afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur les objectifs de celles-ci, et que notre syndicalisme n'apparaisse pas comme un soutien à des forces potentiellement réactionnaires. Ces alliances doivent se faire sur la base de positions compatibles avec nos principes fondamentaux : droit d'expression et d'organisation, droits des salarié-es, égalité des droits quel que soit le sexe et les origines, refus du sexisme et du racisme, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, refus du colonialisme.
- L'unité d'action ponctuelle sur un point précis sur la base « marcher séparément et frapper ensemble ». On peut se retrouver à manifester avec des forces politiques dont on ne soutient pas le projet mais il n'est alors pas nécessaire de chercher un compromis avec des courants avec lesquels nous avons des désaccords de fond sur les valeurs rappelées ci-dessus. Cela n'aboutirait qu'à brouiller notre message voire le dénaturer.

# LE MOUVEMENT DE 2019 À HONG KONG, ET SON ÉCRASEMENT

**Présentation à l'Université des mouvements sociaux et des solidarités, vendredi 27 août 2021. Atelier Soulèvements pro-démocratie et justice sociale : Iran, Syrie, Hong Kong.**

[https://ue2021.org/spip.php?page=module&id\\_module=123](https://ue2021.org/spip.php?page=module&id_module=123)  
[https://drive.google.com/file/d/1u57wNaEUcW3ogvhWdnluu8b4P-CfmEG7/view?usp=drive\\_web](https://drive.google.com/file/d/1u57wNaEUcW3ogvhWdnluu8b4P-CfmEG7/view?usp=drive_web)

De juin à décembre 2019 un gigantesque mouvement pour la démocratie a eu lieu à Hong Kong. Jusqu'à 2 millions de personnes sont descendues dans la rue, soit l'équivalent de la moitié de la population adulte.

## **1. Quelles étaient les revendications du mouvement ?**

Seule une infime minorité réclamait l'indépendance.

La revendication initiale était le refus d'un projet de loi rendant possible l'extradition sur le continent de toute personne présente à Hong Kong. S'y est ajouté, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, celle de l'élection au suffrage universel du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, qui est devenue la revendication centrale du mouvement.

Ce droit n'a jamais existé à Hong Kong. Du temps de la colonisation britannique (1841-1997) :

– Le pouvoir exécutif était exercé par un gouverneur nommé par Londres

– Le Conseil législatif (LegCo) avait pour seul rôle de l'assister. Pendant 149 ans, aucun de ses membres n'a été élu par la population. Ce n'est qu'en 1991, six ans avant leur départ, que les britanniques ont introduit une dose limitée de suffrage universel concernant l'élection de 30 % des membres du Conseil législatif.

Lors de la négociation sur la rétrocession de Hong Kong à la Chine, les Etats britanniques et chinois avaient fait en

commun une promesse floue d'instauration du suffrage universel à une date non précisée. (1) Une trentaine d'années plus tard, cette promesse n'a toujours pas été honorée.

## **2. Qui dirigeait Hong Kong en 2019 ?**

Formellement un pouvoir régional « autonome »... mais :

– Pas plus que le gouverneur nommé antérieurement par le pouvoir britannique, le/la chef-fe de l'Executif hong-kongais n'était élu-e par la population. Il/elle était choisi-e par un collège fermé de 1 200 personnes triées sur le volet (soit 0,003 % de la population adulte), dominé par les sommets de la société et très majoritairement favorable au régime de Pékin.

– En ce qui concerne le Conseil législatif (LegCo), les procédures alambiquées mises en place ont toujours permis aux partisan.es de Pékin d'y être majoritaires en siège. Et cela alors même que celles-ci ont toujours été minoritaires en voix pour la partie des sièges élus au suffrage universel.

– Sur le plan judiciaire continuaient à rester temporairement en vigueur une série de droits datant des britanniques : la liberté d'expression et d'organisation, le droit de grève, un Etat de droit, une relative indépendance du système judiciaire, etc. Avaient été également soigneusement conservées les lois liberticides datant des pires moments de l'époque coloniale.

Même si le PC chinois n'a jamais eu d'existence officielle à Hong Kong, il y a toujours été secrètement présent. A partir de 1997, il a joué dans l'ombre un rôle déterminant.

## **3. Quels ont été les signes prémonitoires de ce mouvement ?**

En 2014 avait déjà eu lieu le Mouvement des parapluies qui avait paralysé 24 h sur 24 le centre de Hong Kong

pendant 79 jours. Sa revendication principale était, déjà, l'obtention d'élections au suffrage universel. Il avait été mené par des jeunes n'ayant pas connu la colonisation britannique et qui combattait la mainmise croissante des autorités chinoises dans l'éducation. Ce mouvement se situait en rupture avec la politique des forces traditionnelles d'opposition qui depuis des années espéraient parvenir au suffrage universel graduellement par le biais de négociations sans fin avec les autorités chinoises.

Malgré l'ampleur du mouvement, les autorités n'ont pas cédé et la plus grande partie de la jeunesse en est ressortie démoralisée.

Mais une nouvelle génération militante était née qui s'est massivement remobilisée par la suite. En ce sens, le Mouvement des parapluies de 2014 a constitué une répétition générale de celui de 2019.

## **4. Quelles ont été les forces motrices du mouvement de 2019 ?**

– Le Mouvement de 2019 a été initié en avril par les forces traditionnelles modérées. Il a été dirigé jusqu'au 12 juin 2019 par la coalition CHRF (2). Celle-ci regroupait des partis politiques « pan-démocrates », des associations, la centrale syndicale HKCTU, etc. Son centre de gravité politique allait du centre-droit au centre-gauche.

– Après la manifestation du 9 juin qui a rassemblé un million de personnes, les jeunes ayant participé au Mouvement des parapluies se sont massivement remobilisés.es.

A partir du 12 juin 2019, et encore plus après le 1<sup>er</sup> juillet (marqué par le sacage du Conseil législatif), ils/elles sont devenu.es l'aile marchante du mouvement.

– A partir de l'automne 2019, face au piétinement du mouvement, des jeunes récemment salarié.es se sont lancés.es

dans une stratégie de long terme passant par la construction de nouveaux syndicats. La centrale HKCTU leur a apporté son soutien. Mais cet élan a été bloqué début 2020 par le déchaînement de la répression.

## **5. Quelles ont été les formes d'organisation issues de la nouvelle génération ?**

Estimant que l'échec du Mouvement des parapluies s'expliquait par le rôle dirigeant d'organisations préalablement constituées, la tendance dominante des jeunes les plus mobilisés a été la constitution d'une multitude de petits cercles fermés de personnes ayant confiance les unes dans les autres. Surnommés les Courageux (the Braves), leur nombre peut être estimé à environ 10 000 personnes. S'inspirant des méthodes des Black Bloc européens, ces petits cercles coopéraient ponctuellement lorsqu'ils tombaient d'accord sur une action donnée.

Dans les faits, les prises de décision étaient l'apanage des plus déterminés d'entre eux/elles. Le rôle des autres jeunes était de leur apporter un soutien.

Les syndicats nouvellement constitués à partir de l'automne 2019 ont au contraire reposé sur le débat public, la prise de décision en assemblée générale, et des structures élues démocratiquement.

## **6. Quelles ont été les formes d'action ?**

La coalition CHRF a continué à appeler à des manifestations à vocation non-violentes, qui ont été progressivement interdites.

Du côté de l'aile la plus radicale de la jeune génération, plusieurs tactiques ont été successivement pratiquées de juin à novembre 2019. Dès que l'une d'entre elles se révélait inefficace, une autre était mise en œuvre, plus violente et réunissant moins de monde.

Au début, le recours à la violence avait pour but essentiel de protéger les manifestants des agressions violentes de la police et des partisans de Pékin. Il s'inscrivait dans une tactique défensive basée sur l'évitement des violences policières grâce à la mobilité (Be Water). Par la suite, le niveau de violence subi par les manifestants s'est amplifié avec notamment des morts suspectes et des agressions sexuelles.

Sans que cela ait été débattu collectivement, le mouvement a alors progressivement glissé vers une politique d'affrontements violents dont la transformation d'universités en camps retranchés à la mi-novembre 2019 a été le point culminant.

En plus de participer au CHRF, la centrale syndicale HKCTU a appelé plusieurs fois à la grève générale. Cette forme d'action a été très rare depuis des dizaines d'années, dans un territoire où le recours à la grève est inhabituel et où le syndicalisme est très peu implanté sur le lieu de travail. Mais la grève générale du 5 août a été la seule ayant connu un nombre significatif de grévistes.

Dans ces conditions, les appels à la grève générale ont surtout été marqués par des blocages des moyens de circulation, impulsés par des jeunes radicaux détruisant des stations de transport en commun et des feux de signalisation.

Le mode d'action retenu par les nouveaux syndicats est symbolisé par la grève reconductible, partiellement victorieuse, de la santé publique de février 2020. Cherchant à unir dans l'action le maximum de salarié-es elle a reposé sur une structuration démocratique du mouvement.

Au final, chaque composante du mouvement a mis en œuvre sa propre orientation en s'abstenant de se désolidariser des autres. Des convergences ont eu lieu lorsque cela était possible.

## **7. Pourquoi ce refus du pouvoir chinois d'honorer sa promesse de suffrage universel ?**

Le principe sur lequel repose l'Etat Chinois est que le Parti communiste dispose du monopole du pouvoir. Il était hors de question pour le Parti-Etat chinois de déroger à ce principe et de reconnaître aux Hongkongais-es un droit refusé à la population du continent.

Le flou des textes adoptés en 1984 et 1990 lui a rendu possible de remettre toujours à plus tard la mise en œuvre concrète de l'engagement d'instauration du suffrage universel pour élire le pouvoir exécutif et législatif.

L'intransigeance du parti-Etat s'est renforcée depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2012. Elle a franchi à Hong Kong un seuil décisif après les élec-

tions locales du 24 novembre 2019. Contrairement aux élections législatives, ces élections locales ont lieu au suffrage universel. Fortement mobilisée, l'opposition y a raflé 86 % des sièges à pouvoir. Ce succès fulgurant a rendu crédible l'hypothèse d'une victoire de l'opposition aux élections législatives initialement prévues en septembre 2020.

Face au spectre de perdre le contrôle du pouvoir législatif, le Parti-Etat chinois a jugé qu'était venu pour lui le moment de passer à l'administration directe de Hong Kong, sans attendre la date de 2047 convenue avec les britanniques. Il a commencé par reporter de plus d'un an les élections législatives initialement prévues le 6 septembre 2020, puis promulgué, le 30 mars 2021, une loi électorale réduisant à néant toute possibilité de l'opposition d'agir au sein des institutions.

## **8. Ce résumé de la métaphore du militant hongkongais Au Loong-yu, écrite fin 2019, synthétise la dynamique du mouvement**

« La poule aux œufs d'or (Hong Kong) jouissait d'une certaine autonomie. Elle voulait uniquement pouvoir continuer à parler cantonais, tout en aspirant à plus de liberté, et ne jamais être enrôlée de force dans la ferme d'élevage de Pékin. Si Pékin avait perpétué l'autoritarisme soft de Londres, la révolte n'aurait pas eu lieu. Mais le dragon (Pékin), craignait que si sa poule aux œufs d'or continuait à disposer de certaines libertés trop longtemps, les animaux de la ferme de Pékin pourraient commencer à vouloir en jouir également. C'est pourquoi le dragon de Pékin avait décidé de mettre la poule en cage, et celle-ci s'est alors rebellée. Mais pour le dragon, la poule était incapable d'être son propre maître. Pour cette raison, elle avait nécessairement agi en connivence avec des "maîtres étrangers" tentant de la séparer de la ferme d'animaux du dragon ». (3)

## **9. Quelle est la situation depuis 18 mois ?**

1) A partir de septembre 2019, les manifestations ont été presque toujours interdites, et les arrestations se sont multipliées. A partir de début 2020, l'épidémie de Covid 19 a ensuite servi d'argument pour réprimer toute tentative de manifestation ou de rassemble-

ment.

2) Sur les lieux de travail, des licenciements ont eu lieu, notamment suite à la grève générale du 5 août 2019. Les salarié.es des entreprises hongkongaises (et des entreprises chinoises implantées à Hong Kong) ont subi des pressions pour ne pas agir contre le gouvernement.

3) Une contre-révolution juridique est en cours alignant les droits des hongkongais.es sur ceux existant sur le continent. L'Etat de droit et l'autonomie juridique de Hong Kong sont remis en cause. Une partie des lois concernant Hong Kong sont désormais écrites, adoptées et promulguées à Pékin. Le pouvoir d'interprétation des textes en vigueur appartient à Pékin. En cas de contradiction entre textes chinois et textes hongkongais, ce sont désormais les premiers qui l'emportent.

– Le 30 juin 2020, une loi sur la sécurité nationale a été édictée par le pouvoir de Pékin. Elle doit être

complétée ultérieurement par un article 23 inséré dans le texte servant de Constitution à Hong Kong (Basic Law). La loi sur la sécurité nationale prévoit des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie (4), ainsi que de remettre en cause les libertés d'expression et d'organisation et d'attaquer sévèrement la liberté de la presse.

– La Loi électorale du 30 mars 2021, évoquée plus haut, a fait passer de 57 % à 22 % le pourcentage de législateur/trices élu.es au suffrage universel. L'opposition qui a toujours été majoritaire en voix aux législatives, devrait passer en siège sous la barre des 15 % (contre environ 40 % précédemment). Quant au comité chargé de désigner le/la chef.fe de l'Exécutif, en faire partie est désormais quasiment impossible à l'opposition.

– La loi du 12 mai 2021 sur la prestation de serment permet par ailleurs aux autorités d'écarter, et/ou de traduire en justice, tout.es élu.es, candidat.es ou personne travaillant pour l'Etat.

Au final :

– Les contre-pouvoirs existant précédemment sont méthodiquement déconstruits ;

– Toute personne présente à Hong Kong vit aujourd'hui sous la menace permanente d'être arrêtée et jetée en prison, y compris pour des propos ou des actions antérieurs à la promulgation de ces récentes lois. Au 15 avril

2021, plus de 2500 personnes faisaient l'objet de poursuites judiciaires (dont 720 risquant des peines pouvant aller jusqu'à la prison à vie). Parmi elles, 1962 étaient en détention provisoire ;

4) Le processus d'éradication de l'opposition :

– L'essentiel des militant.es connue.es de l'opposition sont aujourd'hui en prison, en détention préventive ou en exil. Certain.es ont annoncé renoncer à toute action politique ;

– Face à l'ampleur de la répression (5) et l'accentuation de mesures frappant spécifiquement les élu.es d'opposition, un nombre croissant ont démissionné de leur siège : la quasi-totalité des élu.es d'opposition au Conseil législatif, et (au 16 juillet) 67 % de celles et ceux élu.es dans les institutions locales (6) ;

– Pour la même raison, une série d'organisations politiques, syndicales et associatives se sont auto-dissoutes.

Il s'agit de la pire des situations à Hong Kong depuis la « terreur blanche » des années 1920.

## 10. Pourquoi le mouvement a-t-il échoué ?

1) Une première raison est la disproportion considérable entre un parti-Etat régnant sans partage sur un pays de 1,4 milliard d'habitant.es, et un territoire de 7,5 millions (soit 186 fois moins). Ce rapport des forces aurait pu être modifié si une convergence avait eu lieu entre les populations de Hong Kong et du continent. Mais, malheureusement :  
– en Chine, la répression s'est considérablement renforcée depuis 2013,  
– à Hong Kong, le mouvement ne s'est qu'exceptionnellement tourné vers la population du continent (un courant très marginal a même tenu à son encontre des propos xénophobes (7).

2) Le mouvement ouvrier, qui a joué un rôle central dans l'obtention du suffrage universel en Europe, était dans l'incapacité de jouer un tel rôle :

– A Hong Kong, le recours à la grève est exceptionnel, HKCTU est faiblement implantée sur les lieux de travail, et les nouveaux syndicats apparus vers la fin du mouvement (et qui auraient pu constituer le deuxième pilier d'une stratégie de long terme), n'ont pas eu le temps de prendre leur essor avant le déchaînement de la répression ;

– Sur le continent, les seules structures syndicales ayant le droit d'exister depuis plus de 70 ans sont celles de

la centrale ACFTU, partie-prenante du parti-Etat. Les petites structures indépendantes de base, qui s'étaient constituées depuis les années 1990 ont été pour l'essentiel éradiquées entre 2013 et 2018.

3) Comme déjà indiqué, le mouvement de la jeunesse pensait initialement pouvoir triompher rapidement. Il a impulsé empiriquement dans ce cadre des tactiques successives, de plus en plus violentes et de moins en moins massives, en changeant de stratégie par glissements successifs.

Alain Baron,  
Union syndicale Solidaires

### Notes

1. Déclaration sino-britannique (1984) ; Basic Law (1990), servant de Constitution.

2. Civil Human Rights Front (CHRF), Front civil des droits humains

3. <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58273>

4. En vertu de la loi du 30 juin 2020 sur la sécurité nationale imposée par Pékin, 143 personnes ont été arrêtées, dont à ce jour 81 inculpées et trois condamnées (chiffres au 27 août 2021).

<https://hongkongfp.com/2021/08/27/hong-kong-security-chief-levels-profiteering-against-fund-set-up-to-help-2019-protesters/>

5. Au 16 juillet 2019, au moins un quart des élu.es ou ex-élu.es locaux d'opposition avaient été arrêtés-es, inculpés-es ou condamnés-es à payer une amende, généralement pour avoir participé à des mobilisations depuis 2019.

(SCMP du 16 juillet 2021) <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58936>

6. <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article59115>

7. La xénophobie contre les Chinois.e du continent existe depuis longtemps à HK mais le gouvernement chinois y a joué une grande part. Fin 2020 beaucoup de Hongkongais.es ont communiqué sur les réseaux sociaux avec les dissident.es du continent. Sur le continent, les dissident.es se sont méfiés-es les un.es des autres, car il y a beaucoup d'infiltrations. Le gouvernement chinois a aussi utilisé des étudiant.es chinois.es à l'étranger pour attaquer des étudiant.es hongkongais.es à l'étranger afin de créer des conflits. (J.)

### Bibliographie

Au Loong-yu : Hong Kong en révolte (Syllepse 2021), 20 euros.

A propos de ce livre : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article58273>

Revue de presse en français : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique191>

Revue de presse en anglais : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique192>

Autres intervenants de l'atelier :

– Berouse Farahany (Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran – SSTI) : le mouvement pro-démocratie et les luttes sociales en Iran (2008-2021) ;

– Joseph Daher, universitaire, Genève : les soulèvements pour la démocratie et la justice sociale dans les pays arabes (2011-2021).

# Tunisie

## De la désespérance au saut dans l'inconnu

Par l'Union syndicale solidaires

Le 25 septembre 2021

### Une société en pleine crise

Au début de l'été, la population tunisienne était en pleine désespérance avec :

- Une situation économique catastrophique liée à la poursuite des politiques néolibérales après 2011, entraînant notamment la perte de dizaines de milliers d'emplois dans le textile depuis 10 ans, et l'importation massive de marchandises provenant de Turquie ;
- Une crise financière et budgétaire majeure largement liée au mécanisme de la dette, renforçant la capacité de pays étrangers à vouloir dicter leurs volontés ;
- Une accentuation constante de la corruption et du clientélisme ;
- Une décomposition sociale et morale croissante ;
- Le désespoir de nombre de jeunes rêvant de partir de Tunisie, même au péril de leur vie sur des bateaux pneumatiques ;
- La démoralisation d'une grande partie des militant.es ayant joué un rôle moteur avant et pendant la révolution de 2011 ;
- Un profond dégoût envers le fonctionnement de l'Assemblée législative (ARP), ainsi que des partis politiques qui y siègent ;
- Un rejet massif des gouvernements qui se sont succédé depuis 2011. Ceux-ci n'ont apporté aucune réponse aux revendications économiques et sociales qui étaient au cœur de la révolution. Ils ont poursuivi et même aggravé les pratiques de corruption et de clientélisme de l'époque Ben Ali.

Fait nouveau, ce rejet du système en place touche également une grande partie de l'électorat d'Ennahdha, parti islamiste ayant dirigé ou participé à toutes les coalitions gouvernementales depuis 2012 et aujourd'hui en pleine crise ;

- Et pour couronner le tout, un taux de mortalité par le Covid parmi les plus élevés au monde et un effondrement du tourisme suite à cette pandémie.

### Une situation propice à l'émergence d'un « sauveur suprême »

Depuis 2019, une couche de jeunes révolté.es est entrée en action. Exigeant des mesures rapides, ces jeunes ressentent un profond dégoût pour le système en place.

À l'occasion de la campagne électorale présidentielle de 2019 ils/elles se sont tourné.es vers Kaïs Saïed, un Ovni politique : celui-ci n'avait eu en effet aucune activité politique ou associative du temps de Ben Ali, et n'avait jamais été membre d'un parti. Après 2011, cet enseignant de droit constitutionnel était devenu connu d'un large public, suite à ses passages fréquents à la télévision comme spécialiste en matière de Constitution. Développant un discours populiste conservateur<sup>1</sup>, il s'est érigé en « sauveur suprême » capable de résoudre rapidement les problèmes dont souffre la Tunisie. Kaïs Saïed et ses jeunes admirateurs/trices, sont entré.es en résonance avec le ras-le-bol généralisé de l'ensemble de la société.

### Un blocage politique et institutionnel complet

Lors des élections présidentielles de 2019, Saïed avait raflé au deuxième tour près de 73 % des suffrages exprimés. Disposant de moyens très réduits, sa campagne avait largement reposé sur des tournées sur le terrain et les réseaux sociaux.

Le candidat d'Ennahdha n'avait pas été qualifié pour le second tour, car il était arrivé troisième au premier tour avec 12,9 % des suffrages exprimés (contre 18,4 % à Saïed)<sup>2</sup>. Malgré son brutal déclin électoral, Ennahdha avait néanmoins réussi à conserver après les législatives de 2019 la présidence de l'Assemblée. Pour y parvenir, ce parti avait monté une coalition parlementaire bancal avec un parti islamiste radical issu de ses rangs, et le parti d'un homme d'affaires accusé de blanchiment d'argent et de détournement de fonds. Dans de telles conditions, il n'était pas possible à Ennahdha d'accéder au poste de chef de gouvernement.

Un conflit a rapidement éclaté entre le nouveau président de la République et celui de l'Assemblée (Rached Ghannouchi du parti Ennahdha) qui avait été au centre du système de pouvoir pendant 10 ans. Pendant près de deux ans, ils n'ont pas cessé de se faire des crocs-en-jambe. Il en a résulté un blocage politique et institutionnel complet. Pendant ce temps-là, la crise économique et sociale s'est aggravée. Simultanément, le pouvoir a été dans l'incapacité à faire face à la pandémie.

## Le tournant du 25 juillet

La goutte d'eau ayant fait déborder le vase a été un ultimatum posé par Ennahdha pour le 25 juillet. Cette organisation avait en effet annoncé à ses partisans que l'État verserait des sommes importantes à une partie d'entre eux au titre de l'indemnisation des victimes de la répression. Comme rien n'était venu, Ennahdha avait exigé que ces versements aient lieu au plus tard pour le 25 juillet. Mais cela n'a pas été le cas.

Dans la journée du 25, de multiples manifestations majoritairement composées de jeunes ont eu lieu dans pratiquement tout le pays, exigeant que ces sommes colossales soient au contraire affectées aux chômeur/euses et autres personnes en difficulté. Les manifestant.es exigeaient également la dissolution de l'Assemblée et la fin de la corruption. Le tout émaillé de slogans hostiles à Ennahdha dont des locaux ont été attaqués et parfois incendiés.

Dans la soirée du 25, Kaïs Saïed a annoncé qu'il avait décidé de limoger le chef de gouvernement et de réunir dans sa main l'essentiel des pouvoirs étatiques avec notamment :

- Le gel présenté comme temporaire du parlement, et la levée de l'immunité de l'ensemble des député.es ;
  - Le transfert à sa propre personne des compétences antérieurement attribuées au chef de gouvernement ;
- Kaïs Saïed promettait notamment des mesures radicales contre la corruption, raison fondamentale à ses yeux de la crise économique, sociale et morale de la Tunisie. Ces annonces ont été suivies de scènes de liesse populaire et, d'après les sondages, d'un taux de popularité situé entre 84 et 87 %<sup>3</sup>.

## Les réactions des différentes organisations

- De rares organisations politiques, syndicales et associatives ont apporté un soutien inconditionnel à Kaïs Saïed. Cela a été par exemple le cas du Mouvement du peuple (Echaab), de tradition nassérienne ;
- La plupart des autres organisations en place, dont l'UGTT, ont assorti leur soutien à la mise en œuvre de mesures supplémentaires, notamment en matière de respect des libertés et d'ouverture de négociations ;
- Outre certains juristes, se sont opposées aux mesures annoncées des forces politiques disparates se combattant mutuellement, dont : Ennahdha et ses alliés, l'ancien président Marzouki, et le Parti des travailleurs (ex-PCOT).

## Les premières mesures de Saïed

Cette concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule personne comportait de lourdes menaces pour les libertés individuelles et collectives. Kaïs Saïed a notamment procédé à quelques arrestations, mises en résidence surveillée, et interdictions de voyager. Face aux protestations, certaines de ces mesures ont été par la suite annulées.

À part cela, l'action concrète du président s'est pour l'essentiel limitée à une accélération conséquente du programme de vaccination.

Kaïs Saïed évoque inlassablement la corruption qui gangrène l'économie, toutes les institutions et la classe politique. Mais, à ce jour, aucun grand dossier n'a été instruit et aucune mesure sérieuse n'a été annoncée. Quant aux autres aspects importants de la crise économique, financière et sociale, rien n'a été dit ou presque, et surtout aucune mesure n'a été prise à ce jour.

Alors qu'il avait réuni entre ses mains la quasi-totalité des pouvoirs, le président s'est contenté de faire périodiquement des déclarations annonçant comme imminentes la présentation de sa « feuille de route » et la nomination d'un nouveau chef de gouvernement.

Résultat, le système politique mis en place en 2014 a été complètement paralysé pour une période beaucoup plus longue que celle annoncée. Pendant plus de deux mois, la Tunisie s'est par exemple retrouvée sans chef de gouvernement, et avec un nombre croissant de ministres intérimaires. Simultanément, le pays s'est enfoncé toujours plus dans la crise économique, sociale, politique et institutionnelle.

## Le tournant du 22 septembre

Le Président a tiré argument de cette situation catastrophique dont il était en partie responsable, pour franchir, le 22 septembre, une étape supplémentaire dans la concentration des pouvoirs entre ses mains, et la marche vers un pouvoir absolu et autoritaire.

Certaines dispositions, présentées le 25 juillet comme provisoires puis prorogées le 24 août, sont désormais en place pour une durée indéterminée. C'est le cas de la suspension de l'Assemblée législative (ARP) ainsi que la levée de l'immunité des député.es. Est venue s'y ajouter la suppression de leurs indemnités et avantages.

L'Assemblée étant dans les faits dissoute, les textes législatifs prendront la forme de décrets-lois édictés par la seule Présidence de la République, sans aucune possibilité de discussion préalable ni de recours.

En cohérence avec ces mesures, une modification substantielle de la Constitution a été promulguée. Seuls le chapitre relatif aux principes généraux, ainsi que celui relatif aux droits et libertés ont été maintenus. Tout le reste est désormais placé sous la seule autorité du Président. D'après un parti ayant prêté allégeance à Kaïs Saïed depuis la première heure, l'ensemble de ce dispositif devrait rester en place au moins six mois<sup>4</sup>. Pendant cette période, le Président s'est notamment octroyé le droit de rédiger, sous son seul contrôle, un projet de nouvelle Constitution et de nouvelle loi électorale qui seront soumises ensuite à référendum.

Le 29 septembre, une cheffe de gouvernement a enfin été nommée. Mais en vertu des pleins pouvoirs que venait de s'octroyer le Président le 22 septembre, ses décisions lui seront en fait dictées par celui-ci.

## Quelles perspectives ?

Grâce à la popularité dont il continue à jouir, Kaïs Saïed a réussi jusqu'à présent à mener habilement sa barque. Mais ayant concentré tous les pouvoirs entre ses mains,

il sera rapidement tenu comme personnellement responsable de tout ce qui ne va pas dans une Tunisie traversant de multiples crises.

Face à celles-ci, le président ne dispose à ce jour d'aucun programme à mettre en œuvre autre que constitutionnel. Sans programme économique et social, ne disposant pas d'un parti, et ne voulant négocier avec aucune organisation existante, y compris l'UGTT, Saïed ne dispose comme soutien réel que des jeunes en ayant fait leur idole. Mais si leurs conditions d'existence ne changent pas rapidement, ce qui est plus que probable, cet engouement a de bonnes chances de retomber. La capacité de Saïed à mener à bien sa politique est donc loin d'être assurée. Un renforcement

conséquent de l'autoritarisme est donc à redouter.

Étant donné le discrédit entourant les partis, l'ampleur de la riposte à la politique autocratique de Saïed dépendra beaucoup du positionnement de l'UGTT et des associations attachées aux valeurs de la révolution de 2011. Les mobilisations qu'elles seront en capacité d'accompagner et/ou d'impulser face à la dégradation considérable des conditions de vie et les attaques contre les libertés seront déterminantes. Signes encourageants plusieurs grèves ont récemment eu lieu, et d'autres de plus grande ampleur ont été annoncées dans une série de secteurs.

## Le positionnement officiel de l'UGTT

Comme plus de 80 % de la population, l'UGTT dont le positionnement dépend de l'équilibre des sensibilités internes à un moment donné, n'a pas qualifié de coup d'État les annonces faites le 25 juillet.

Dès le 26, elle a assorti son soutien à ces mesures de la demande d'une série de garanties dont :

- Le respect de l'engagement présidentiel que leur durée de validité ne dépasserait pas 30 jours ;
- Le respect des droits et des libertés individuelles et collectives ;
- L'annonce par le pouvoir d'une feuille de route clairement établie suite à une discussion dont l'UGTT serait partie prenante ;
- La formation rapide d'un gouvernement pour la mettre en œuvre ;
- L'activation des procédures en cours concernant la corruption, la fraude électorale, le terrorisme, les assassinats politiques, etc.

Ne voyant rien venir, l'UGTT a présenté le 10 septembre sa propre proposition de feuille de route comportant notamment :

- La mise en œuvre d'une réforme politique incluant le régime politique, la loi électorale, et la Constitution ;
- Une révision des codes et lois réglementant l'activité des partis, des associations et des médias.

Face à des déclarations officieuses, le 10 septembre, faisant état d'un projet du président de suspendre la Constitution pour y substituer son propre texte, l'UGTT s'est prononcé pour l'organisation d'élections législatives anticipées afin de permettre au parlement de débattre d'une nouvelle Constitution.

Suite aux annonces officielles du 22 septembre, l'UGTT a notamment dénoncé :

- Le maintien des mesures d'exception et leur transformation en régime permanent) ;
- Le danger représenté par la concentration de l'ensemble des pouvoirs entre les mains du chef de l'État, prélude possible à la mise en place d'une autocratie absolue<sup>5</sup> ;
- La décision du président de rédiger sous sa seule autorité et sans aucun dialogue, un projet de Constitution et une nouvelle loi électorale ;
- L'absence de mesures pénales contre les personnes coupables de corruption, de terrorisme, et de fraude électorale.

### Notes

1. Saïed veut notamment maintenir la peine de mort, la pénalisation de l'homosexualité, et l'inégalité entre les sexes en matière d'héritage.
2. Le taux d'abstention a été de 51 % au premier tour et de 43 % au second.
3. <https://www.businessnews.com.tn/sondage-emrhod-87-des-tunisiens-approuvent-les-decisions-de-kais-saied,519,110629,3>  
<https://www.businessnews.com.tn/86-des-tunisiens-favorables-au-gel-des-activites-du-parlement,520,110634,3>  
<https://www.businessnews.com.tn/84-des-tunisiens-applaudissent-le-limogeage-de-hiem-meii,519,110631,3>  
<https://www.tunisienumerique.com/le-25-juillet-propulse-la-popularite-de-kais-saied-et-rached-ghannouchi-creuse-toujours/>
4. <https://www.businessnews.com.tn/haykel-mekki--nous-avons-confiance-en-kais-saied,520,112390,3>
5. <https://www.businessnews.com.tn/ben-gaddour--lugtt-etonnee-par-la-prise-de-decision-unilaterale-du-president,520,112401,3>

# L'ALGÉRIE MON BEAU PAYS...

## **Un pays de la honte**

Depuis 1830, l'histoire de la France et de l'Algérie est tellement imbriquée, que l'on n'arrive même plus à véritablement connaître le nombre de la population algérienne en France. Cela dépend ce que l'on compte : les personnes inscrites aux consulats, les personnes inscrites sur les listes électorales, les bi-nationaux, celles et ceux qui sont d'origine algérienne mais ont opté pour la nationalité française.... Sans compter les « haragas », forcément, on ne peut pas...

Néanmoins, on peut aisément avancer le chiffre d'1 million et demi d'Algérien-nes qui sont susceptibles de transiter d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire tue essentiellement nos personnes âgées. De véritables drames humains se jouent. En plus de la peine de perdre son père, sa mère, un proche... les Algérien-nes de France ne peuvent dire un dernier « au revoir » à leurs morts. Les enterrements se font via les réseaux sociaux pour mettre des images, même floues...

L'État algérien ne se soucie pas de son peuple à l'étranger. L'épisode honteux des ressortissant-es algérien-nes coincé-es à l'aéroport de Roissy en provenance de Londres est symptomatique. Pourquoi ne pas avoir mis en isolement ces personnes en Algérie au lieu de les avoir laissé-es dormir à même le sol pendant plus d'un mois dans une zone internationale d'aéroport ?

## **Un pays de la colère**

Le « Hirak » a repris. Les Algérien-nes et Algériens sont redescendu-es dans la rue. La mise sous cloche de l'Algérie sous prétexte de crise sanitaire va bien à l'État algérien qui peut ainsi réprimer ce mouvement populaire comme il le souhaite et en vase clos.

D'être en guerre contre son peuple ne lui suffit pas, l'état Algérien pose aujourd'hui des conditions odieuses à la diaspora algérienne qui n'a pas pu mettre un pied en Algérie depuis 15 mois. Des rassemblements ont été appelés devant les consulats et l'Ambassade d'Algérie en France.

## **Un pays de faux-semblants et de corruption**

L'État algérien demande un test PCR négatif de moins de 36 heures pour rentrer sur le territoire algérien. En plus : 5 jours d'isolement à l'arrivée au frais du-de la voyageur-se dans un hôtel choisi par les autorités algériennes avec un nouveau test à la fin de ce confinement. Si le test est positif, une prolongation de 5 jours sera au frais du-de la voyageur-se. Ils appellent ça le « pack » covid.

Suite aux mobilisations de la diaspora devant l'ambassade d'Algérie à Paris et devant les consulats d'Algérie de France, l'État algérien a baissé les frais de confinement de 41 000 dinars (environ 250 euros) à 33 000 dinars (environ 200 euros). Le billet, lui, étant toujours à 518 euros en provenance de Paris, ce qui est bien plus cher que d'habitude (300 euros en moyenne). Cela fait un voyage à 750 euros par tête ! C'est exorbitant pour les familles ! Une gratuité du confinement a été lâchée pour les étudiant-es et les personnes âgées à faibles revenus sans plus de précisions...

Les chiffres de contamination ou de morts par le covid annoncés par l'État algérien sont faux, les gestes protecteurs ne sont pas respectés, le port du masque n'est pas respecté, le gel hydroalcoolique est inexistant. Avec la vaccination et les tests PCR négatifs, il est inutile d'imposer un isolement de 5 jours.

Les Algérien-nes qui souhaitent se rendre en Algérie y vont sur leur temps de congés payés. Ce sont des travailleur-ses, parfois précaires. 5 jours, c'est beaucoup de temps perdu quand cela fait 15 mois que l'on n'a pas vu sa mère, sa sœur, son frère, son père, sa famille, tout simplement.

**Nous sommes solidaires et demandons, avec la diaspora, l'abandon de la mise en isolement de 5 jours dans un hôtel, l'augmentation des vols et des destinations desservies.**

**Nous appelons à rejoindre les rassemblements devant les consulats d'Algérie tous les samedis à 10 h**

# DROITS ET LIBERTÉS POUR LE PEUPLE PALESTINIEN!

Ces dernières semaines, le peuple palestinien a montré sa détermination à gagner sa liberté face à un gouvernement israélien destructeur, qui agit depuis de nombreuses années en toute impunité.

## L'étincelle Sheikh Jarrah dans un contexte général d'apartheid

Les tensions ont démarré dans la ville de Jérusalem fin avril 2021 avec de jeunes israéliens et israéliennes, membres d'organisations de colons d'extrême droite, défilant dans les rues en criant « mort aux Arabes », et en blessant des Palestinien-ne-s. Quelques jours après, 13 familles du quartier arabe Sheikh Jarrah étaient expulsées pour que des colons israéliens puissent s'y installer. Très rapidement, la situation s'est embrasée dans toutes la Palestine, et le gouvernement israélien a intensifié sa répression en Cisjordanie et à Gaza où des bombardements intenses, des centaines de raids tuant des dizaines d'hommes, femmes et enfants se sont succédés quotidiennement. Dans cette prison à ciel ouvert, de nombreux bâtiments ont été détruits en quelques jours et dans des zones très densément peuplées. Plus généralement ces faits ont lieu dans un contexte où Israël tente depuis longtemps d'évincer les po-

pulations arabes d'une ville qu'elle souhaite judaïser. Depuis 1967, près de 70 000<sup>1</sup> Palestiniens et Palestiniennes de Jérusalem ont été déplacées hors de la ville. Cette politique de nettoyage ethnique à Jérusalem-Est s'amplifie ces derniers temps. Maisons détruites, expulsions de familles, agressions physiques ; les Palestinien-ne-s vivent dans la terreur quotidienne. Aujourd'hui encore, il faut attendre, pour les citoyen-ne-s arabes de la ville, entre 5 et 10 ans pour obtenir un permis de construire, et Israël limite le développement des constructions palestiniennes à 13 % de la superficie de Jérusalem-Est. La situation est catastrophique, la population palestinienne de Jérusalem subit plus de chômage, plus de pauvreté et voit son accès restreint aux services publics. Selon la Plateforme des ONG pour la Palestine (<https://plateforme-palestine.org/>), Jérusalem-Est manque de tous les services de base (routes, système d'écoulement des eaux...), et seul 10 % du budget de la ville y sont consacrés. Par ailleurs, les habitant-e-s arabes de Jérusalem ont un permis de résident et doivent régulièrement prouver qu'ils habitent une ville dans laquelle ils leur est de plus en plus difficile de se déplacer à cause du mur illégal de séparation et des nombreux check-point. Ces inégalités de droits et d'accès aux biens élémentaires font des Palestinien-ne-s de Jérusalem des citoyens et citoyennes de seconde zone.

## Des mobilisations inédites

Suite à la situation du mois de mai dernier, des mobilisations sans précédent ont eu lieu partout sur le territoire palestinien. A Jérusalem, des milliers de Palestiniens et Palestiniennes se sont retrouvés dès le vendredi 7 mai pour exprimer leur solidarité avec Sheikh Jarrah. Des rassemblements immenses ont simultanément eu lieu dans plusieurs villes palestiniennes et mixtes d'Israël avec une très forte implication des Palestiniens et Palestiniennes d'Israël, malgré l'importante répression exercée par l'armée israélienne quotidiennement. Des dizaines d'arrestations ont eu lieu chaque jour et des expéditions punitives ont été organisées régulièrement par des colons d'extrême droite.

Le caractère inédit de ces mobilisations tient dans la réussite du peuple palestinien d'avoir pu fédérer ses différentes composantes : à Jérusalem, en Cisjordanie, à Gaza, en Israël et finalement partout dans le monde. La participation très minoritaire de l'organisation palestinienne islamiste Raam au gouvernement israélien ne peut pas cacher cette unité de mobilisation. Durant plusieurs semaines, c'est l'ensemble des secteurs de la population palestinienne qui a résisté dans un contexte où la puissance coloniale essaie depuis des années de fragmenter le peuple palestinien. Cette résistance aux attaques israéliennes s'est déployée sous toutes ses formes : rassemblements, manifestations, résistance armée et grève générale à l'appel de collectifs de jeunes. La journée de grève générale du 18 mai 2021 fut historique à plusieurs égards. Il s'agit d'un appel à la grève venu de la base, le mouvement syndical l'ayant rejoint dans un second temps, qui a mobilisé de très nombreux et nombreuses Palestiniens-partout sur le territoire. Riya Al Sanah, militante palestinienne et coordinatrice de recherche pour l'association « Who Profits from the occupation economy » (<https://who-profits.org>) précise<sup>2</sup> qu'il est important de comprendre que « *c'était une grève politique qui a eu des implications économiques* ». Elle raconte que « *ce qui était si nettement différent dans ce soulèvement a été le niveau d'auto-organisation dans les communautés palestiniennes dans le territoire de 1948* » avec la création de comités locaux, l'organisation de plusieurs rassemblements, la création de tracts, chansons, des-



contre Israël et que l'Union européenne rompe l'accord d'association qui est conditionné dans son texte même au respect des droits humains et démocratiques. Au quotidien, nous faisons vivre notre syndicalisme internationaliste en agissant pour faire connaître la cause palestinienne, en travaillant dans des cadres larges et unitaires pour faire pression sur nos institutions et en nouant des liens syndicaux avec nos camarades sur place.

sins, « *cela vous donnait une idée d'à quoi une société en bonne santé pourrait ressembler, une société où tout le monde a quelque chose à quoi il ou elle peut contribuer.* »

Dans ce contexte, l'Union syndicale Solidaires a soutenu et relayé, par différents moyens, la lutte du peuple palestinien.

## Faire vivre notre syndicalisme internationaliste

Solidaires a participé aux cadres nationaux unitaires, associatifs et/ou syndicaux, partout sur le territoire pour organiser des rassemblements et manifestations de soutien aux Palestiniens et Palestiniennes. À Paris, ces mobilisations se sont déroulées dans un contexte autoritaire où le préfet de police a interdit un rassemblement et de manière générale toutes les manifestations.

Aux côtés du peuple palestinien, nous exigeons la fin des politiques d'apartheid conduites par le gouvernement israélien, l'application du droit international avec le démantèlement du Mur de séparation, la fin de la colonisation et le retour des réfugiés. Nous soutenons la campagne de boycott, désinvestissements et nous demandons que le gouvernement français prenne des sanctions

contre Israël et que l'Union européenne rompe l'accord d'association qui est conditionné dans son texte même au respect des droits humains et démocratiques. Au quotidien, nous faisons vivre notre syndicalisme internationaliste en agissant pour faire connaître la cause palestinienne, en travaillant dans des cadres larges et unitaires pour faire pression sur nos institutions et en nouant des liens syndicaux avec nos camarades sur place.

**Droits et libertés pour le peuple palestinien !**

1. Les chiffres de ce paragraphe sont issus des « chiffres clés » de la Plateforme des ONG pour la Palestine, consultables ici : <https://plateforme-palestine.org/Jerusalem-les-chiffres-cles-2018>. Voir aussi le chapitre consacré à Jérusalem dans la Revue Internationale de Solidaires n°14 : <https://solidaires.org/Revue-internationale-no14-Palestine-fragments-luttes-et-analyses>.

### Droits et libertés pour le peuple palestinien !

2. Toutes les citations de ce paragraphe sont extraites de l'itw de Riya Al Sanah reproduite sur le site de l'Agence Media Palestine : <https://agencemediapalestine.fr/blog/2021/06/09/rapport-sur-la-greve-generale-en-palestine/>

# « L'HEURE DE LA LIBERTÉ C'EST MAINTENANT »

## Campagne pour la libération d'Öcalan

Le 02 octobre, les organisations kurdes, aux côtés de leurs alliés dont les syndicats Unite de Grande-Bretagne et COSATU et SAITA d'Afrique du Sud, vont entamer une action pour demander la libération d'Abdullah Öcalan.

Leader du PKK et théoricien du confédéralisme démocratique, système politique basé sur la démocratie directe, l'émancipation des femmes et l'écologie actuellement implémenté au nord de la Syrie sur le territoire souvent connu sous le nom de « Rojava », Öcalan a été arrêté en 1999 avec la complicité de l'OTAN, alors que, plusieurs pays européens lui ayant refusé l'asile, il atterrissait au Kenya. Il est emprisonné depuis à l'isolement sur l'île d'Imrali au large d'Istanbul, hormis 9 heures par semaine où il peut rencontrer les trois autres détenus de l'île. Le régime turc lui interdit de voir ses avocats, et de longues périodes s'écoulent sans qu'il ne puisse donner une seule nouvelle. Les dernières remontent à un coup de fil fin mars.

Cela fait à présent 10 ans que les avocats d'Öcalan ont déposé un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour que ce soit mis fin à son isolement. Elle n'a toujours pas traité celui-ci. Le Comité pour la Prévention de la Torture a quand à lui acté que les conditions de détention sur l'île d'Imrali étaient inacceptables.

Toute solution politique pour les peuples kurdes et turcs, et au-delà dans la région, passe par la libération préalable d'Öcalan, tout comme la lutte sud-africaine est passée par la libération de Mandela.

Les demandes des organisateurs de la campagne lors des actions qui démarreront le 02 octobre et dureront quatre semaines sont simples :

1. **Abdullah Öcalan et les autres prisonniers d'Imrali doivent être immédiatement autorisés à communiquer avec leurs avocats et leurs proches, et les mesures d'isolement doivent être levées.**
2. **La Cour européenne des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe et l'ONU doivent sanctionner la Turquie, car le régime de détention actuel de la Turquie est contraire à l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela).**
3. **Une approche politique de la question de la liberté d'Öcalan doit être adoptée par le Conseil de l'Europe (CdE) en tant qu'organe politique doté d'un pouvoir de sanction.**

Le 02 octobre, à 13 h à Strasbourg, une conférence de presse a annoncé le lancement de la campagne, sous le slogan « L'heure de la liberté est maintenant – La liberté prévaudra ». Mais l'occupation pacifique qui devait avoir lieu pendant plusieurs jours a été brutalement attaquée par les forces maintien de l'ordre, qui ont délogé les manifestant-es pacifiques, personnes âgées et enfants compris, à grand renforts de gaz lacrymogène et de coups de boulliers, suscitant l'indignation des habitant-es du quartier.

Communiqué de Solidaires : <https://solidaires.org/Campagne-internationale>



# **Réseau Syndical International** **de Solidarité et de Luttres**

**Iran : Les enseignant-es appellent à des grèves et des rassemblements dans tout le pays**

**<http://www.laboursolidarity.org/Iran-Les-enseignant-es-appellent-a>**

**Hong Kong : les livreurs de nourriture remportent une première victoire**

**<http://www.laboursolidarity.org/Hong-Kong-les-livreurs-de>**

**Nigeria : un rapport syndical brise le silence sur la violence liée au sexe dans le monde du travail**

**<http://www.laboursolidarity.org/Nigeria-un-rapport-syndical-brise>**

**Etats-Unis : la démocratie syndicale l'emporte dans l'UAW**

**<http://www.laboursolidarity.org/Etats-Unis-la-democratie-syndicale>**

**Réintégrez Magda Malinowska ! (Amazon, Pologne)**

**<http://www.laboursolidarity.org/Reintegrez-Magda-Malinowska-Amazon>**

**Afrique du Sud : la grève à Clover entre dans sa deuxième semaine, les syndicats envisagent une occupation**

**<http://www.laboursolidarity.org/Afrique-du-Sud-la-greve-a-Clover>**

**A Diyarbakir, la répression du régime Erdogan frappe encore les enseignant-es**

**<http://www.laboursolidarity.org/A-Diyarbakir-la-repression-du>**

**Etats-Unis : Le syndicat des infirmières NNU salue la condamnation des meurtriers racistes d'Ahmaud Arbery**

**<http://www.laboursolidarity.org/Etats-Unis-Le-syndicat-des>**

**Notre santé n'est pas à vendre**

**<http://www.laboursolidarity.org/Notre-sante-n-est-pas-a-vendre-2052>**

**Soutien à la grève des métallurgistes de Cadix**

**<http://www.laboursolidarity.org/Soutien-a-la-greve-des>**

**Solidaires**

www.lmcommunication.com

**RETOUR  
SUR LE CONGRÈS**



# Palestine

## Une situation dramatique

### **Motion adoptée le 30 septembre 2021 par le 8<sup>e</sup> congrès de l'Union syndicale Solidaires**

*Des ratonnades à Jérusalem, aux expulsions de familles palestiniennes à Sheikh Jarrah, de l'agression militaire israélienne sur l'esplanade des mosquées, aux bombardements à Gaza, la séquence dramatique d'événements en avril et mai 2021 a fait revenir la Palestine sur le devant de la scène médiatique (1). Dans ce contexte, les Palestiniens et les Palestiniennes ont montré une impressionnante unité et ont organisé une grève générale historique, extrêmement bien suivie.*

*Par ailleurs, les conditions de travail des Palestiniennes et Palestiniens se dégradent fortement, tant en Cisjordanie qu'en Israël, et encore plus à Gaza. Nous l'avons constaté par nous même lors de la dernière délégation de l'Union syndicale Solidaires en Palestine au printemps 2019, comme en témoigne le film tourné à cette occasion par Canal Marches.*

*L'Union syndicale Solidaires a participé à tous les rassemblements pour la Palestine, et a favorisé les cadres collectifs les plus larges possibles, en particulier lorsque plusieurs manifestations ont été interdites à Paris par les autorités françaises. Enfin, la condamnation ferme de la colonisation israélienne ne signifie pas quitus de notre part à l'Autorité Palestinienne, largement corrompue et trop souvent impliquée dans des violations de droits humains.*

### **Soutenir la Palestine**

*Face à cette situation, en tant que syndicat internationaliste, c'est sur le plan syndical qu'il est nécessaire d'agir. C'est pourquoi Solidaires participe au Collectif national pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens, ainsi qu'à la Campagne BDS France. L'Union participe également à deux réseaux d'associations et de syndicats impliqués contre les activités économiques d'entreprises françaises dans les territoires palestiniens occupés. Le premier concerne principalement les banques et les entreprises du rail (Veolia, Axa, Egis-Rail etc.), et le second est un groupe de travail plus général, intitulé « Made in Illegality », et coordonné par la plateforme des ONGs pour la Palestine.*

*Solidaires participe également au réseau européen des syndicats pour la Palestine (ETUN), avec lequel plusieurs webinaires ont été organisés pour informer et échanger le plus largement possible sur le rôle des syndicats dans la solidarité avec la Palestine, mais aussi sur l'état des services publics en Palestine. Enfin, l'Union noue des liens avec des organisations syndicales palestiniennes indépendantes de l'autorité palestinienne dans plusieurs secteurs : avec les postier-es du PPSWU, avec les fédérations indépendantes GFIU, New Unions et Arab Workers Union... L'organisation de délégations syndicales en Palestine a permis de construire ces liens syndicaux internationaux et de recueillir des témoignages sur l'évolution de la situation dans ces territoires.*

## **La nécessité d'actualiser notre revendicatif**

*Impliqué-e-s dans la solidarité avec la Palestine depuis plusieurs décennies, nos débats ont fait évoluer nos réflexions. Par ailleurs, nous constatons un changement de la situation sur le terrain, ainsi que de la position de plusieurs de nos interlocuteur.trices, dont des syndicats palestiniens, qui nécessitent l'adaptation de notre plateforme de revendications, dont l'essentiel remonte au congrès de 2008.*

*En particulier, l'échec constaté du « processus d'Oslo » de 1993 a rebattu les cartes en Palestine. La colonisation israélienne a redoublé et s'est renforcée par un Mur et un blocus criminel sur la Bande de Gaza. L'Autorité Palestinienne mise en place à la suite de ces accords a perdu toute légitimité démocratique et marchande avec l'occupant la fin de la lutte. Le territoire de Cisjordanie est tellement vérolé par les colonies israéliennes que la solution des « Deux États » pour deux peuples, revendication autrefois assez largement partagée, n'est plus du tout ni la plus évidente, ni la plus désirée, ni la plus souhaitable pour une partie de plus en plus importante du peuple palestinien. Enfin, la comparaison du sort des Palestiniens avec l'apartheid sud-africain a révélé de nouvelles aspirations à l'égalité des droits sur tout le territoire et pour tous et toutes, mais aussi une nouvelle tactique sous la forme de la campagne BDS.*

*Quelles devraient être nos revendications, nos tactiques, nos alliés (syndicats, partis, organisations ou autres) ? Quelles formes de lutte devons-nous soutenir ? Quel soutien devrait-on apporter au peuple palestinien en tant que militant-e-s syndicales ? Quelle place devons-nous accorder au Droit international ?*

*Ce sont plusieurs questions que la Commission internationale de Solidaires se pose, dont nous souhaitons débattre et chercher les réponses ensemble, pour mettre à jour la position de notre syndicat sur la situation en Palestine.*

## **Proposition de calendrier**

*Suite à cette motion d'actualité sur la situation en Palestine, nous actons la nécessité de réviser notre revendicatif, sous la forme de deux journées de formation-réflexion-débat, d'ici le printemps prochain.*

*Une fois rédigé, et après validation de la Commission internationale, nous proposerons ce nouveau revendicatif lors d'un CN, pour débats et validation collective.*

(1) Soutenons la résistance palestinienne, le 11 mai 2021  
<https://solidaires.org/Soutenons-la-resistance-palestinienne>

# Afghanistan

L'union syndicale Solidaires  
ne tombera pas dans le piège  
de la « guerre contre  
le terrorisme »

## Motion adoptée le 30 septembre 2021 par le 8<sup>e</sup> congrès de l'Union syndicale Solidaires

Les terribles attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis il y a 20 ans ont déclenché une « guerre contre le terrorisme », expression qui comprend de nombreux pièges. A chaque étape de cette guerre sans fin, l'Union syndicale Solidaires n'a cessé de rappeler ses valeurs humanistes, anticoloniales et pour la justice.

Au nom de cette « guerre », nos libertés fondamentales sont grignotées petit à petit, mais ce fut surtout l'occasion pour les puissances occidentales et leurs alliés de se lancer dans une nouvelle forme de colonisation, en s'autoproclamant « gendarmes du monde », en Irak, Afghanistan, Syrie, Libye, ou Mali. La plupart de ces pays ont été détruits, causant des millions de mort.es, de réfugié.es et une pauvreté extrême. Au passage, leurs ressources ont cyniquement été placées sous tutelles occiden-tales.

Au départ de chacune de ces guerres, l'Union syndicale Solidaires s'est opposée à l'usage de la force et aux prétextes mis en avant. Non, le but n'était pas de combattre le terrorisme, et d'ailleurs ces guerres n'ont fait que le renforcer, en témoignant les attentats de ces dernières années en France. Nulle part la démocratie n'a été instaurée, ni le sort des populations locales amélioré.

Au contraire, en Afghanistan, le manque d'accès à l'eau et aux médicaments est toujours aussi dra-matique. Les exactions et les bombar-dements américains, en particulier par drones, et jusqu'au dernier jour de leur présence, ont

fait 250 000 mort.es dont plus de 70 000 civil.es, détruisant des hôpitaux et touchant même des mariages. La « guerre contre le terrorisme » a été le prétexte pour fouler aux pieds les droits des prévenu.es, par la construction de prisons secrètes, à Guantánamo mais aussi ailleurs, y compris en Europe. En plus de dénoncer les violations des droits humains par les Talibans, ne faudrait-il pas dénoncer aussi fermement et unanimement ces crimes commis par des armées oc-cidentales? Quand est-ce que George W. Bush, Tony Blair ou Nicolas Sarkozy seront poursuivis pour crimes de guerre ?

Dès le mois de décembre 2001, l'Associa-tion Révolutionnaire des Femmes Afghanes (Rawa, qui existe depuis 1977) se réjouissait de la chute des Talibans en Afghanistan, tout en dénonçant l'Alliance du Nord du commandant Massoud mise au service des forces américaines. Rawa dénonçait leur impli-cation dans des viols massifs et ridiculisait leur prétention à défendre la démocratie et le droit des femmes dans un nouveau gouvernement imposé par les forces d'occupation. Elle rappelait que « la fin de l'obligation humiliante de porter la burqa ne saurait suffire à prouver un véritable changement de mentalité quant aux droits et aux libertés des femmes ». En mars 2002, Rawa pré-disait déjà l'échec d'une guerre qui ne serait que militaire, la corruption du gouvernement mis en place, et appelait le peuple afghan à se soulever contre tous les fondamentalistes. Par la suite, Rawa est restée mobilisée contre l'oc-cupation militaire étrangère de l'Afghanistan.

Nous avons participé par deux fois au début des années 2000 à des tournées d'information en France d'une militante de Rawa.

Reprendre une telle initiative serait sans doute un soutien concret à celles qui luttent pour le droit des femmes en Afghanistan depuis longtemps et l'ont fait sous l'occupation soviétique, sous le règne des Tali-bans, et sous l'occupation américaine. Aujourd'hui encore, Rawa appelle au renforcement de la lutte du peuple en Afghanistan contre la barbarie (1).

L'Union syndicale Solidaires appelait donc au retrait des troupes étrangères et n'était pas dupe d'un discours « pour les femmes afghanes », procédé qualifié de « fémonationaliste » qui instrumentalise le féminisme à des fins racistes, et qui a justifié en partie l'occupation de l'Afghanistan par les États-Unis. Nous n'oublions pas le sort des hommes afghans, et nous nous méfions de ces discours qui ne se concentrent que sur le sort des femmes, et singulièrement de leurs vêtements. Ces discours d'une hypocrisie cynique faisaient sourire, d'autant plus que les « femmes saoudiennes » ou les femmes mexicaines dans les camps de détention au Texas, pour ne prendre que quelques exemples, n'avaient pas droit à la même sollicitude. Selon une étude de BuzzFeed (2), si des enfants afghans, notamment des filles, ont vu leur accès à l'éducation amélioré jusqu'à 2005, les chiffres avancés ont été gonflés et, petit à petit, la plupart des écoles construites ont été abandonnées.

Le peuple afghan, ses femmes et ses hommes, est l'un de ceux qui a subi le plus de tragédies et de conflits impérialistes au 19e, 20e et 21e siècle. Mais avec le temps, l'Afghanistan a quitté la Une des journaux, et la propagande américaine a fait son œuvre. Vingt ans plus tard, voici que les « femmes afghanes » reviennent opportunément dans les médias et qu'elles ne font plus sourire. Il convient pourtant de rappeler nos valeurs fondamentales :

Une armée coloniale ne peut ni de doit libérer un peuple à sa place. Comme l'armée française n'avait rien à faire au Viet Nam ou en Algérie, comme elle n'a rien à faire au Mali ou dans « nos dernières colonies », l'armée américaine n'avait rien à faire en Afghanistan et nous ne pouvons que nous réjouir de leur départ, après 20 ans de ruine. Nous exigeons la fin de toute intervention militaire après la crise actuelle.

Tout comme l'occupation américaine de

l'Afghanistan s'est soldée par un fiasco, celle du Mali par la France ne mènera à rien, sinon plus de morts et de destruction du tissu social. Par cohérence, nous exigeons donc également le retrait de toutes les troupes militaires françaises au Sahel, l'interdiction de la production et de la vente de matériel de guerre. La France ne peut pas s'enrichir sur le sang des victimes à travers le monde.

Nous nous opposons avec la Marche Mondiale des Femmes à « toutes les formes de violence et d'actes terroristes commis dans le monde, ce qui inclut les pratiques des pays telles que les guerres dites huma-nitaires ou de basse intensité, leurs attaques contre la démocratie et la souveraineté des peuples, les blocus économiques, les occupations colonialistes, les politiques sionistes, l'oppression raciste et patriarcale. Nous savons par expérience que ce sont les femmes et les enfants qui sont les premières victimes, avec les populations pauvres et les communautés racisées, de tout conflit armé. Nous avons connu les conséquences des interventions militaires des forces de l'OTAN et aujourd'hui, le désengagement irresponsable des troupes américaines montre que le peuple afghan vit dans une terrible pauvreté. » (3)

Nous dénonçons fermement le cynisme des gouvernements occidentaux, et français en particulier, qui pré-tend sauver les Afghanes mais leur refuse par avance des visas pour des considérations électoralistes et séduire l'extrême-droite. La France doit rendre des comptes dans la manière dont ses contractant.es ont été protégé.es. La France doit notamment s'engager à accueillir les journalistes afghanes, professionnel.les des médias, et autres personnes menacé.es par les Talibans en raison de leurs professions, activités ou opinions. Non, l'Afghanistan n'est pas un « pays sûr », et nous exigeons la fin des expulsions, la garantie d'un droit d'asile digne et inconditionnel, la protection de tou.tes les réfugié.es, une aide à un exil sécurisé, et une politique migratoire accueillante et antiraciste.

Enfin, tout comme en 2002, mais en ayant perdu 20 ans, nous soutiendrons le soulèvement du peuple afghan contre ses tyrans, et nous continuerons à nous associer à toute initiative unitaire en France allant dans ce sens.

(1) <http://www.laboursolidarity.org/Afghanistan-Interview-d-une>

(2) <https://www.buzzfeednews.com/article/azmatkhan/the-big-lie-that-helped-justify-americas-war-in-afghanistan>

(3) <http://www.laboursolidarity.org/Solidarite-feministe>

# SOLIDAIRES ACCOMPAGNE LE VOYAGE POUR LA VIE ET DÉNONCE LA RÉPRESSION CONTRE LES COMMUNAUTÉS ZAPATISTES, AU CHIAPAS (MEXIQUE)

## Motion adoptée le 30 septembre 2021 par le 8<sup>e</sup> congrès de l'Union syndicale Solidaires

Les zapatistes ont entamé un « voyage pour la vie en Europe ».

Avec cette initiative, les zapatistes veulent briser la résignation, semer l'espoir et ébranler à nouveau le statu quo du système en place ainsi que construire de nouvelles voies de solidarité et de luttes - avec nous, et renforcer les luttes d'en bas et à gauche dans nos régions.

Iels déclarent : « Nous sommes des zapatistes, porteur-euses du virus de la résistance et de la rébellion. En tant que tel.les nous parcourons les cinq continents ».

Une 1<sup>ère</sup> délégation arrivée en bateau a participé à des initiatives tout l'été.

Une 2<sup>ème</sup> délégation plus importante (environ 170 personnes) est arrivée mi-septembre, pour parcourir en 3 étapes l'Europe du Nord et de l'Est, de l'Ouest, puis du Sud.

Plusieurs groupes de 5 iront à la rencontre des luttes, des organisations et des collectifs sur le territoire français du 10 octobre au 6 novembre.

Depuis de nombreuses années, l'union syndicale Solidaires est impliquée dans la solidarité avec les communautés zapatistes qui luttent contre le système capitaliste et patriarcal et mettent en pratique la transformation sociale en construisant leur autonomie politique et économique, mais aussi leurs propres systèmes de santé et d'éducation.

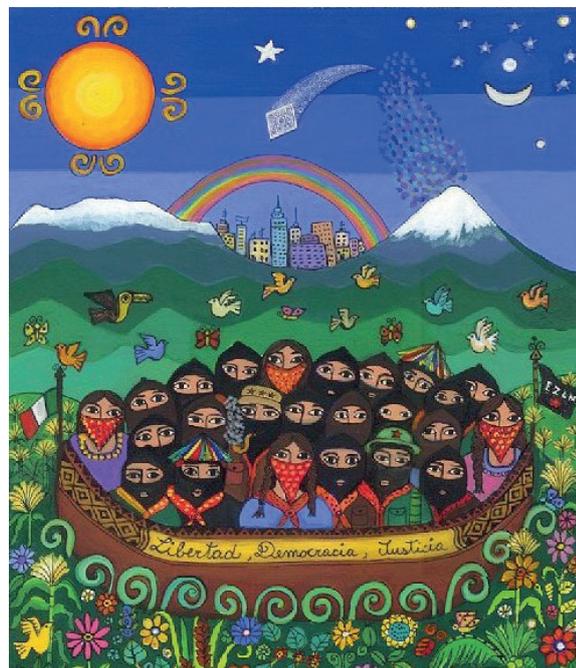
C'est pourquoi l'Union soutient et participe à l'organisation de ce voyage, et organise 2 jours d'échange interne avec une délégation les 2 et 3 novembre prochain. Plusieurs syndicats et Solidaires locaux sont aussi impliqués dans l'organisation de rencontres au niveau local.

Par ailleurs, l'Union Syndicale Solidaires, réunie en congrès du 27 au 30 septembre, condamne les agressions que subissent les communautés zapatistes au Chiapas. Depuis le soulèvement de l'EZLN en janvier 1994, le gouvernement mexicain et ses trois niveaux (fédéral, étatique et municipal) a défendu, encouragé, organisé et financé différents groupes paramilitaires pour attaquer la population civile zapatiste.

En particulier les paramilitaires de l'ORCAO (Organisation régionale des caféiculteurs d'Ocosingo) qui attaquent régulièrement la communauté zapatiste de Moisés Gandhi.

Récemment le matin du 11 septembre 2021, alors que la délégation zapatiste aérienne se trouvait dans la ville de Mexico, des membres de l'ORCAO ont kidnappé et séquestré pendant 8 jours les compañeros Sebastián Nuñez Perez et Jose Antonio Sanchez Juarez.

**L'Union Syndicale Solidaires dénonce l'escalade de la violence paramilitaire contre les communautés zapatistes, ainsi que la complicité du gouvernement fédéral, étatique et municipal.**



# Soutien à la mobilisation sociale au Brésil

## **Motion adoptée le 30 septembre 2021 par le 8<sup>e</sup> congrès de l'Union syndicale Solidaires**

Le 2 octobre, de nouvelles mobilisations contre le gouvernement de Bolsonaro auront lieu au Brésil. Comme l'indique nos camarades de la Centrale Syndicale et Populaire Conlutas, il s'agit de « répondre avec force à ce gouvernement corrompu et génocidaire qui rend insupportable la vie de la classe ouvrière, en particulier des plus pauvres ».

Avec les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, dont CSP Conlutas et Solidaires assurent la coordination avec la CGT de l'Etat espagnol et la CUB d'Italie, nous soutenons cette nouvelle action contre Bolsonaro et son monde. Nos camarades de CSP Conlutas avait eu l'occasion de nous expliquer la situation dans le pays, lors de la tournée que nous avons organisée en France, après l'arrivée au pouvoir de Bolsonaro. Depuis, la situation a empiré avec la gestion dramatique de la pandémie par le gouvernement Bolsonaro.

La lutte contre le fascisme, pour les droits des travailleurs et des travailleuses, contre le racisme, pour l'égalité femmes-hommes, c'est une lutte syndicale, au Brésil comme ici ; et c'est une lutte internationaliste.

Le congrès de l'Union syndicale Solidaires apporte son soutien à la lutte de nos camarades au Brésil !

